



### Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

<b>Nom de la substance</b>	Molybdenum Backing Plate Assembly
<b>Numéro d'identification</b>	7439-98-7 (Numéro CAS)
<b>Synonymes</b>	Aucun(e).
<b>Numéro de document</b>	224
<b>Date de publication</b>	03-Juin-2015
<b>Numéro de version</b>	01

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

<b>Utilisations identifiées</b>	Non disponible.
<b>Utilisations déconseillées</b>	Aucun à notre connaissance.

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche d'information produit

##### Fournisseur

<b>NOM DE LA SOCIETE</b>	Materion Advanced Materials Group
<b>Adresse</b>	42 Mt. Ebo Road South Brewster, NY 10509 Etats-Unis
<b>Division</b>	
<b>Téléphone</b>	Supplier Phone 1+845.279.0900
<b>adresse électronique</b>	Non disponible.
<b>Personne à contacter</b>	Non disponible.

<b>1.4 Numéro d'appel d'urgence</b>	CHEMTREC 1+703.527.3887
-------------------------------------	-------------------------

### Section 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

**Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CEE et ses amendements**

**Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements**

##### Résumé des dangers

<b>Dangers physiques</b>	Pas de classification pour les dangers physiques.
<b>Dangers pour la santé</b>	Pas de classification pour les dangers sanitaires.
<b>Dangers pour l'Environnement</b>	Pas de classification pour les dangers pour l'environnement.
<b>Dangers spécifiques</b>	Non disponible.
<b>Symptômes principaux</b>	Non disponible.

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008 telle que modifiée**

<b>Contient :</b>	Indium, Molybdène
<b>Pictogrammes de danger</b>	Aucun(e).
<b>Mention d'avertissement</b>	Aucun(e).
<b>Mention de danger</b>	La substance ne répond pas aux critères de classification.

##### Conseils de prudence

<b>Prévention</b>	Non disponible.
<b>Intervention</b>	Non disponible.
<b>Stockage</b>	Non disponible.
<b>Élimination</b>	Non disponible.

**Informations supplémentaires de l'étiquette**  
Aucun(e).

**2.3. Autres dangers**      Aucun à notre connaissance.

## Section 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1. Substances

#### Informations générales

Nom Chimique	%	N° CAS/n° CE	Numéro d'enregistrement REACH	Numéro index	Notes
Indium	100 - < 100	7440-74-6 231-180-0	-	-	
<b>Classification :</b>	<b>DSD:</b> -				
	<b>CLP:</b> -				
Molybdène	100 - < 100	7439-98-7 231-107-2	-	-	
<b>Classification :</b>	<b>DSD:</b> -				
	<b>CLP:</b> -				

## Section 4: Premiers secours

Informations générales Non disponible.

### 4.1. Description des premiers secours

**Inhalation** Non disponible.

**Contact avec la peau** Non disponible.

**Contact avec les yeux** Non disponible.

**Ingestion** Non disponible.

**4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Non disponible.

**4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires** Non disponible.

## Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques généraux d'incendie Non disponible.

### 5.1. Moyens d'extinction

**Moyen d'extinction approprié** Non disponible.

**Moyens d'extinction inappropriés** Non disponible.

**5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange** Non disponible.

### 5.3. Conseils aux pompiers

**Equipements spéciaux pour la protection des intervenants** Non disponible.

## Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Pour les non-secouristes** Non disponible.

**Pour les secouristes** Non disponible.

**6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** Non disponible.

**6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage** Non disponible.

**6.4. Référence à d'autres sections** Non disponible.

## Section 7: Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger** Non disponible.
- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités** Non disponible.
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Non disponible.

## Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

##### La Suisse. SUVA : Valeurs limites d'exposition aux postes de travail

Substance	Type	Valeur	Forme
Molybdenum Backing Plate Assembly	VME	10 MG/M3	Poussière inhalable.
Composants	Type	Valeur	Forme
Indium (CAS 7440-74-6)	VME	0,1 MG/M3	Poussière inhalable.
Molybdène (CAS 7439-98-7)	VME	10 MG/M3	Poussière inhalable.

**Valeurs limites biologiques** Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

**Procédures recommandées de contrôle** Non disponible.

**Dose dérivée sans effet (DNEL)** Non disponible.

**Concentrations prédites sans effet (PNEC)** Non disponible.

### 8.2. Contrôles de l'exposition

**Mesures techniques appropriées** Non disponible.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

**Informations générales** Non disponible.

**Protection des yeux/du visage** Non disponible.

#### Protection de la peau

**Protection des mains** Non disponible.

**- Divers** Non disponible.

**Protection respiratoire** Non disponible.

**Risques thermiques** Non disponible.

**Mesures d'hygiène** Non disponible.

**Contrôle d'exposition de l'environnement** Non disponible.

## Section 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### Aspect

- État physique** Solide.
- Forme** Non disponible.
- Couleur** Non disponible.
- Odeur** Non applicable.
- Seuil olfactif** Non disponible.
- pH** Non disponible.
- Point de fusion/point de congélation** 2622 ° C (4751,6 ° F)
- Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition** 4639 ° C (8382,2 ° F)
- Point d'éclair** Non disponible.

<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non applicable.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	
<b>limite inférieure d'inflammabilité (%)</b>	Non disponible.
<b>limite supérieure d'inflammabilité (%)</b>	Non disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	< 0,0000001 kPa à 25 °C
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible.
<b>Densité relative</b>	Non disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	
<b>Solubilité (eau)</b>	Insoluble
<b>SOLUBILITE (AUTRE)</b>	Non disponible.
<b>Coefficient de partage (n-octanol/eau)</b>	Non disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Non disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible.
<b>Viscosité</b>	Non disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Non disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Non disponible.

## 9.2. Autres informations

<b>Densité</b>	10,28 g/cm <sup>3</sup> évalué
<b>Formule moléculaire</b>	Mo
<b>Poids moléculaire</b>	95,94 g/mol
<b>densité</b>	10,28

## Section 10: Stabilité et réactivité

<b>10.1. Réactivité</b>	Non disponible.
<b>10.2. Stabilité chimique</b>	Non disponible.
<b>10.3. Possibilité de réactions dangereuses</b>	Non disponible.
<b>10.4. Conditions à éviter</b>	Non disponible.
<b>10.5. Matières incompatibles</b>	Non disponible.
<b>10.6. Produits de décomposition dangereux</b>	Non disponible.

## Section 11: Informations toxicologiques

<b>Informations générales</b>	Non disponible.
<b>Informations sur les voies d'exposition probables</b>	
<b>Inhalation</b>	Non disponible.
<b>Contact avec la peau</b>	Non disponible.
<b>Contact avec les yeux</b>	Non disponible.
<b>Ingestion</b>	Non disponible.
<b>Symptômes</b>	Non disponible.
<b>11.1. Informations sur les effets toxicologiques</b>	
<b>Toxicité aiguë</b>	Aucune donnée disponible.
<b>Corrosion/irritation cutanées</b>	Non disponible.
<b>Lésions oculaires graves/irritation oculaire</b>	Non disponible.
<b>Sensibilisation respiratoire</b>	Non disponible.
<b>Sensibilisation cutanée</b>	Non disponible.
<b>Mutagénicité des cellules germinales</b>	Non disponible.
<b>Carcinogénicité</b>	Non disponible.

<b>Toxicité reproductrice</b>	Non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique</b>	Non disponible.
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée</b>	Non disponible.
<b>Danger par aspiration</b>	Non disponible.
<b>Informations sur les mélanges et informations sur les substances</b>	Non disponible.
<b>Autres informations</b>	Non disponible.

## Section 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Produit	Espèce	Résultats d'essais
Molybdenum Backing Plate Assembly		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) 800 mg/l, 96 Heures

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Molybdène (CAS 7439-98-7)		
<b>Aquatique</b>		
Poisson	CL50	Truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss) 800 mg/l, 96 Heures

**12.2. Persistance et dégradabilité** Non disponible.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation** Non disponible.

**Coefficient de partage n-octanol/eau (log Kow)** Non disponible.

**Coefficient de bioconcentration (BCF)** Non disponible.

**12.4. Mobilité dans le sol** Non disponible.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB** Cette substance ou ce mélange n'est pas classé comme PBT ou vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes** Non disponible.

## Section 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Déchets résiduels** Non disponible.

**Emballages contaminés** Non disponible.

**Code des déchets UE** Non disponible.

## Section 14: Informations relatives au transport

### ADR

Non réglementées comme étant des marchandises dangereuses.

### RID

Non réglementées comme étant des marchandises dangereuses.

### ADN

Non réglementées comme étant des marchandises dangereuses.

### IATA

Non réglementées comme étant des marchandises dangereuses.

### IMDG

Non réglementées comme étant des marchandises dangereuses.

## Section 15: Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

## Réglementations de l'UE

### Regulation (EC) No. 1005/2009 on substances that deplete the ozone layer, Annex I, as amended

N'est pas listé.

### Règlement (CE) n° 1005/2009 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone, Annexe II, avec ses modifications

N'est pas listé.

### Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I

N'est pas listé.

### Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 1

N'est pas listé.

### Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 2

N'est pas listé.

### Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 3

N'est pas listé.

### Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V

N'est pas listé.

### Règlement (CE) n° 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, Annexe II, avec ses modifications

N'est pas listé.

### Règlement (EC) n° 1907/2006 (REACH), Article 59, paragraphe 10, Liste des substances candidates actualisée par l'ECHA

N'est pas listé.

## Autorisations

### Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements

N'est pas listé.

### Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH), Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation, et ses modifications

N'est pas listé.

## Restrictions d'utilisation

### Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation

Non réglementé.

### Directive 2004/37/CE : concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail, avec ses modifications

N'est pas listé.

### Directive 92/85/CEE : concernant la mise en œuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail, avec ses modifications

N'est pas listé.

## Other EU regulations

### Directive 2012/18/UE concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses

N'est pas listé.

### Directive 98/24/CE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail, avec ses modifications

N'est pas listé.

### Directive 94/33/CE concernant la protection des jeunes au travail, avec ses modifications

N'est pas listé.

**Réglementations nationales** Non disponible.

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique** Non disponible.

## Section 16: Autres informations

**Liste des abréviations** Non disponible.

**Références** Non disponible.

**Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange** Non disponible.

<b>Texte intégral des avertissements ou des phrases R et des mentions H en Sections 2 à 15</b>	Aucun(e).
<b>Informations relatives à la révision</b>	Aucun(e).
<b>Informations de formation</b>	Non disponible.